



LA BANQUE MONDIALE
BIRD . IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES
SECRETARIAT D'ETAT
SECRETARIAT GENERAL
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS 2/TD) ^{1/105}

AVIS D'APPEL A PROPOSITION DE PROJETS N° **213**
Portant co-financement de Sous projets chaîne de valeur

Le PRAPS-2 TD lance un appel à proposition de sous projets à financer au profit des promoteurs (organisations des pasteurs et agropasteurs) de la zone d'intervention du projet. La liste des types de sous projets éligibles peut être consultée à des jours et heures ouvrables dans les délégations, secteurs et postes vétérinaires du Ministère de l'Elevage et de Productions Animales ainsi qu'auprès des ONG prestataires de PRAPS-2 ou bien sur le site du projet : www.praps2tchad.org , rubrique Opportunité Appel d'offre et la page Facebook de PRAPS 2 TCHAD.

Conditions d'éligibilité : sont éligibles à ces subventions :

❖ **Des opérateurs de la chaîne de valeur pastorale** :

- ✓ Expérience d'activités pastorales depuis au moins 1 an dans la zone d'intervention ;
- ✓ Affiliation à une organisation professionnelle du domaine (agro) pastoral ;
- ✓ Fonctionnement des organes de gouvernance de la structure ;
- ✓ Disponibilité de certains actifs : bâtiment, équipement, matériel, ... ;
- ✓ Disponibilité d'un compte dans une institution financière ;
- ✓ Avoir une idée de sous projet en lien avec l'élevage et les filières pastorales ;
- ✓ Zone d'exécution du sous projet située autour des marchés à bétail et le long des couloirs de transhumance (aires/zones de repos) ou dans les grands centres de consommation.

❖ **Composition de la demande de subvention**

La demande de subvention doit contenir :

- ✓ Une (01) Fiche d'identification du sous projet ;
- ✓ Une (01) Fiche de diagnostic « synthétique » des capacités ;
- ✓ Un Canevas d'élaboration des sous projets ;
- ✓ Une (01) Attestation légalisée de reconnaissance juridique de l'organe ayant déposé le dossier de demande de financement ;

- ✓ Un (01) Procès-verbal réactualisé désignant les responsables actuels de l'organe ayant déposé le dossier de demande de financement ;
- ✓ Une (01) copie des Statuts et Règlement Intérieur de l'organe ayant déposé le dossier de demande de financement ;
- ✓ Un (01) engagement à mobiliser la contribution au financement à hauteur de 30% du coût total du sous projet signé par son responsable (sachant que la contribution du PRAPS 2 TD est plafonnée à 12 360 000 FCFA, représentant 70% du coût total du sous-projet) ;
- ✓ Une photocopie légalisée de Carte d'Identité Nationale du responsable principal de l'organisation ;
- ✓ Eventuellement des documents de partenariat antérieur avec d'autres bailleurs.

Les Organisations de Pasteurs et agropasteurs intéressées et remplissant les conditions requises et désireuses de participer à cet appel à projet peuvent soumettre leurs propositions sous pli fermé chez les ONG prestataires de PRAPS-2 dans leurs Provinces.

PERSONNES DE CONTACT POUR LA RECEPTION DES DOSSIERS DE FINANCEMENT

N°	ONG	Province	Nom et prénom	Contact
1	ADIS	Hadjer Lamis	Isseini Éli	63 32 05 57
2		Kanem	Djamal Ali Daoud	66 21 95 40/95 12 78 78
3		Lac	Abakar Ali Mbodou	65 58 26 66
4	HDS-ADEO	Barh El Ghazal	Mai Moussa	66 25 02 38/91 86,10 10
5	VIE- FIKIRNA	Batha	Moussa Hassan Gombo	66 84 93 14/99 84 93,14
6		Chari Baguirmi	Mahamat Nour Makaillah	69 52 13 23/99 33 29 28
7	OHDEL	Ouaddai	Ousman Mahamat Breme	66 24 60 33/99 24 60 33
8		Sila	Mahamat Mustapha Absakine	66 38 41 27/99 59 90 52
9		Guera	Fouad Mahamat Moussa	68 14 18 77/99 64 86 86
10	APIDEL	Ennedi Est	Bayang Ouang-Thing Olivier	65 18 01 37
11		Wadi Fira	Hassan Brahim	66 26 23 62



Pour d'amples détails, ou formulaires à remplir, prière se rapprocher des ONG prestataires de PRAPS 2 TD dans leurs Provinces ou auprès des Délégations Provinciales de l'Élevage ou encore télécharger sur le site de PRAPS 2 TD : www.praps2tchad.org , rubrique opportunité Appel d'offre ou dans la page Facebook de PRAPS-2 TCHAD.

La date limite de dépôt est fixée au **25/06/2024 à 15 heures**.

NB : Les candidatures des Organisations féminines et des jeunes sont vivement encouragées.

PS : *Un même bénéficiaire ne peut prétendre à recevoir plus d'une subvention de sous projet innovant.*

N'Djamena, le 10 Juin 2024

Le Coordonnateur National du PRAPS 2 TD



YACOUB IBRAHIM DJOUMA